Municipalité de Saint-Célestin (paroisse)

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL & GREFFIER-TRÉSORIER DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QUE :

Le conseil de la municipalité de la paroisse de St-Célestin a adopté lors de l'assemblée régulière du conseil du 3 avril 2023, la résolution numéro 2023-04-064 pour le changement de date de la réunion du conseil du 8 mai 2023.

Résolution # 2023-04-064 Il est proposé par Monsieur Tommy Richard, appuyé par Monsieur Mathieu B. Filion, et résolu à l'unanimité :

QUE la réunion du conseil municipal prévu lundi le 8 mai 2023 soit déplacé et aura lieu lundi le 1 mai 2023 à 19h30.

ADOPTÉE

DONNÉ à Saint-Célestin ce 6e jour d'Avril 2023



CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné(e), <u>Donald Brideau</u>, <u>directeur général & greffier-trésorier</u> de la municipalité <u>de Saint-Célestin (paroisse)</u>, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 6 avril 2023 entre <u>13:00</u> et <u>16:00</u> heures.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 6 avril 2023.

